

13<sup>th</sup> Session du Groupe de Travail de l'EPU

EPU du MAROC

**Intervention de l'Autriche**

L'Autriche souhaite tout d'abord remercier S.E.... et la délégation qui l'accompagne, pour la présentation de leur rapport national.

Nous souhaiterions faire les recommandations suivantes:

1. Reconnaissance du moratoire existant de fait depuis 1993 et passer à l'abolition totale de la peine de mort ;
2. Adoption d'une loi spécifique sur la violence conjugale et abolition des dispositions permettant à un violeur d'échapper aux poursuites en épousant la victime ; suppression des dispositions législatives discriminatoires qui font peser la charge de la preuve uniquement sur la victime ;
3. Ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et mise en conformité complète de la législation nationale avec ses dispositions ;
4. Prise de mesures supplémentaires afin de réduire la surpopulation carcérale et d'améliorer les possibilités d'accès aux traitements médicaux et à la nourriture.

Nous prenons note avec satisfaction de l'annonce faite par le Gouvernement du Maroc que le rapporteur spécial sur la torture et les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants se rendrait au mois de septembre au Maroc et au Sahara Occidental. Est-ce que le Maroc envisage d'envoyer officiellement une invitation permanente à tous les titulaires de mandats des procédures spéciales ?

Nous saluons également les progrès entérinés dans la constitution du Maroc en matière d'égalité des hommes et des femmes. Néanmoins la société civile et plusieurs organes de traités observent une grande disparité entre les sexes et encouragent de nouveaux efforts concertés pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Quels sont les plans du Maroc pour une réforme des dispositions relatives aux droit de la famille et en matière d'héritages afin celles-ci soient conformes à la nouvelle constitution ?

L'Autriche félicite le Maroc pour l'initiation d'un débat national pour une réforme du code de la presse. Pourriez-vous nous renseigner sur les efforts entrepris en vue d'améliorer la protection des journalistes et afin de leur garantir une pleine liberté d'expression ?

Je vous remercie.